

Session extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines tenue le vendredi 14 avril 2023, à 9h45 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville

Sont présents :	Madame la mairesse	Julie Boivin
	Mmes les Conseillères	Isabelle Hardy Véronique Baril
	MM. les Conseillers	Pierre Berthiaume Marc-Olivier Leblanc Sébastien Lévesque Keven Renière
	Le directeur général	Alain Cassista
	La greffière	Geneviève Lazure

2023-04-14 - 169

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9h45 par Madame Julie Boivin, mairesse de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et Madame Geneviève Lazure agit comme secrétaire.

2023-04-14 - 170

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la Conseillère Véronique Baril appuyé par Madame la Conseillère Isabelle Hardy et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire en ajoutant les points numéros suivants ;

5. Destitution de l'employé matricule no 352

6. Nomination – Directrice du Service des infrastructures et techniques par intérim

ADOPTÉ

2023-04-14 - 171

Dépôt d'un procès-verbal d'une réunion du Comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par Madame la Conseillère Isabelle Hardy appuyé Monsieur le Conseiller Marc-Olivier Leblanc et résolu à l'unanimité :

-Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue entre le 4 avril et le 11 avril 2023 ;

ADOPTÉ

2023-04-14 - 172

Monsieur le Conseiller Pierre Berthiaume déclare se retirer relativement à ce point et qu'il s'est retiré de la discussion puisque les propriétaires de l'immeuble sont des membres de sa belle-famille.

***Demande de permis soumise à un P.I.I.A.
- 20, boulevard Sainte-Anne***

Attendu que les demandes de permis soumises à un P.I.I.A. doivent être approuvées par le Conseil municipal;

Attendu que la demande suivante répond aux objectifs et aux critères établis aux règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, malgré la recommandation du CCU de refuser la demande :

Demande acceptée			
Recommandation CCU	Numéro de résolution (CCU)	Numéro du règlement	Adresse
2023-04-04 (refusé)	2023-018	1046	20, boulevard Sainte-Anne

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Keven Renière appuyé Madame la Conseillère Isabelle Hardy et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines approuve la recommandation susmentionnée au tableau intitulé « Demande acceptée » du 2^e attendu de la présente résolution, et ce, conditionnellement au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme ;

ADOPTÉ

2023-04-14 - 173

Destitution de l'employé matricule no 352

Attendu toutes les circonstances de cette affaire;

Attendu les résultats de l'enquête et la recommandation formulée par la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Keven Renière appuyé Monsieur le Conseiller Marc-Olivier Leblanc et résolu à l'unanimité :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;

De destituer l'employé no 352 pour les motifs plus amplement détaillés dans la lettre de destitution;

D'autoriser monsieur Alain Cassista, directeur général, à donner effet à la présente résolution et à faire le nécessaire pour signifier à l'employé no 352 qu'il est destitué pour cause;

ADOPTÉ

2023-04-14 - 174

Nomination – Directrice du Service des infrastructures et techniques par interim

- Attendu** que le poste de directeur du Service des Infrastructures et techniques est vacant;
- Attendu** qu'il est nécessaire de nommer une personne pour assurer l'intérim au poste de directeur du Service des infrastructures et techniques;
- Attendu** que Madame Joëlle Brassard occupe déjà le poste de directrice adjointe du Service des infrastructures et techniques;
- Attendu** qu'il est recommandé de nommer Joëlle Brassard pour occuper le poste de directrice du Service des infrastructures et techniques par interim;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Berthiaume appuyé Madame la Conseillère Isabelle Hardy et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines nomme Madame Joëlle Brassard au poste de directrice du Service des infrastructures et techniques par interim, et ce, selon les conditions de travail prévues à la codification des employés cadres de la ville;

Que son entrée en fonction ait lieu ce 14 avril 2023;

ADOPTÉ

2023-04-14

Période de questions

2023-04-14 - 175

Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité :

De clôturer la présente assemblée considérant que l'ordre du jour est présentement épuisé.

ADOPTÉ

Julie Boivin, mairesse

Geneviève Lazure, greffière